

Diagonales : Le droit à l'oubli

15-07-2015

"Besoin d'oublier vos soucis : la Croatie", annonce fièrement une affiche publicitaire. Dans le même temps, le ministère français des Affaires étrangères invite les touristes se rendant dans le pays à demeurer en en état de "vigilance normale".

Oublier ses soucis tout en restant en état de vigilance normale : y a-t-il d'autres voies que la Croatie pour résoudre cette équation ?

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com